

Chronique de Québec

Mercredi, le 9 mai 1894.

Je regrette qu'un malentendu et le jour de fête légale qui tombait au milieu de la semaine dernière m'aient empêché de vous faire parvenir à temps pour publication la lettre que je vous destinais :

J'y aurais entretenu vos lecteurs de la manie des déménagements qui s'empare de tant de gens à cette saison de l'année, soivent à leur préjudice, dans le seul but de satisfaire ce besoin de changement et de nouveauté qui est en nous. D'autres, au contraire, et c'est le grand nombre, se trouvent forcés de déguerpir, soit par ordre du propriétaire, ou dans le but d'opérer une économie, ou pour avoir plus d'espace pour la famille grandissante ; et c'est un spectacle qui fait mal à voir que celui de tant de meubles, linge, lingerie, batteries de cuisine, etc., suintant d'usure, entassés pêle-mêle, dans d'immenses voitures, se heurtant un moment au passage pour se disperser dans tous les quartiers de la ville. Mais le temps des déménagements est passé, et je ne vous donne qu'une information puisée à bonne source : c'est que le nombre des logements inoccupés ne dépassera guère cette année trois cents ; tandis qu'il était d'au moins cinq cents durant l'année dernière.

Par suite d'une surtaxe imposée, il y a quelques mois, sur les propriétés immobilières, le prix des loyers avait déjà considérablement haussé. Le conseil de ville ne désire pas s'arrêter en chemin, et, pour faire face aux dépenses municipales de l'année courante qui dépassent de beaucoup \$600,000.00, il se propose d'augmenter encore la taxe immobilière de 1 p.c. Cette mesure est nécessaire pour combler partie du vide de la caisse municipale et faire cesser si possible l'ère des déficits.

On signale quelques mutations d'immeubles, entre autres la vente judiciaire de la propriété McGreevy, située rue Dalhousie, en plein quartier des affaires, pour la somme de \$17,000.

Elle en avait coûté plus de \$30,000 il y a quelques années.

Les immeubles de la succession D. Guay & Cie ont aussi été vendus par le curateur la semaine dernière, l'une a rapporté sept mille et quelque cents piastres et l'autre une jolie propriété privée a été adjugée pour la somme de deux mille piastres.

La belle saison a amené à Québec beaucoup de gens de la campagne et beaucoup de produits agricoles qui se vendent à des prix assez rémunérateurs.

EPICERIES

Le commerce des épices est florissant. On remarque même plusieurs établissements nouveaux dans la ligne ce printemps ; dans d'autres quartiers, on voit les vieux marchands agrandir leur local afin d'étendre leur commerce ; en un mot la perspective me paraît brillante et une bonne saison d'affaires est en vue. Les prix sont stationnaires aux cotes suivantes :

Sucres : Jaune, 3½ à 4½c ; Powdered, 5½c ; Cut Loaf, 6½c ; ¼ qt, 6½c ; boîtes, 6½c ; granulé, 4½c ; ¼ quart, 5½c ; ext. ground, 6½c ; boîte, 6½c ; du pays, 9c la lb. frais.

Sirops : Barbades, tonne, No 1, 33 à 34c ; No 2, 31 à 32c ; tierce, 35 à 36c ; quart, 36 à 37c.

Fromage : 11 à 12c.

Beurre : Frais, 18 à 21c ; marchand, 16 à 17c.

Œufs frais : 11 à 12c. en abondance.

Huile de charbon : 11½c.
Raisins : Valence, 5½ à 5½c ; "Crown Layers" 5c ; récolte 1892, 5c ; Currants, 4½c à 5c.

Vermicelle : en boîte, 5½c lb. en qt. 5c lb.
Vermicelle de Québec : Boîte 5c. lb. Quart 4½c lb.

Riz : \$3.50 à \$3.60 ; "Pot Barley" \$4.25.

Amandes : Tarragone, 13c, do Escallées, 27c. lb.

Conserves : Saumon, \$1.35 à \$1.40 ; Homard, \$1.50 à \$1.75 ; Tomates, \$1.00 à \$1.05 ; Blé d'Inde, \$1.00 à \$1.05 ; Pois \$1.00 à \$1.05 ; Huître, \$1.45 à \$1.50 ; Sardines Domestique, ½ bte 5c ; Do importées ½ bte 9 à 12c, ½ bte 14 à 18.

Sel : En magasin, 50 à 55c ; fin, ½ de sac 36 à 39c ; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

Alcalis : Soda à laver, \$1.00 à \$1.10 ; do à pâte \$2.50 à \$2.75 ; Empois, No. 1, 4½ ; do satin, 7½c ; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.

Allumettes : cartes, \$3.00 à \$3.25 ; Telegraph, \$3.90 à \$4.00 ; Telephone, \$3.70 à \$3.80 ; Dominion, \$2.40 ; Lévis, \$2.25 à \$2.40.

FRUITS

Le marché est encore très restreint. Les ananas cependant ont fait leur apparition à des prix abordables ainsi que d'autres fruits cotés ci-dessous. L'activité ne se fera sentir ici que dans 3 semaines dans cette ligne :

Oranges : par 126, \$2.50 à \$2.75 ; par 150, \$3.00 à \$3.25 ; par 176, \$3.50 ; Valence, caisse de 420 rare, \$7.00.

Citrons : \$2.00 à \$3.25 ; Prunes évaporées, 12c ; Cocos, \$5.00 le cent ; Prunes, 6c ; Figues, 10 à 10½c ; Dattes, 6c.

Ananas : \$1.00 à \$1.50 dz. ; Bananes, \$1.50 à \$2.00 la branche ; Pommes de conserves \$6.00 à \$6.50 rare.

Choux : nouveau, \$3.50 le crate. Patates, 25 à 28c le minot.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

On est en pleine saison des affaires dans cette ligne. Aussi les chargements sont en abondance à destination de tous les ports intermédiaires du Bas du fleuve.

Les prix cependant ont subi peu de changements, la collection est assez satisfaisante.

Farines : Superfine, \$2.60 à \$2.90 ; Fine, \$2.40 à \$2.50 ; Extra, \$3.00 à \$3.20 ; Patent \$3.60 à \$4.75 ; Forte, \$3.80 à \$4.00 ; S. Roller, \$3.25 à \$3.50.

Grains : Avoine par 34 lbs 37½ à 40c ; Ontario, 40 à 43c ; Son \$1.00 à \$1.05c ; Orge 55c ; Gruau \$4.25 à \$4.50 ; fèves \$1.35 à \$1.50 ; Pois No. 1, 80 à 90c ; No. 2, 75 à 80c.

Graines : Mill Can., \$2.00 à \$2.50 ; de choix, \$3.25 ; Américain, \$2.00 à \$2.25 ; Trèfle blanc, 18 à 22½c ; do Rouge, 8 à 12c ; Alsike, 12 à 16c. Blé 85 à 95c.

Lards : Short Cut, \$16.00 à \$17.00 ; Do en carcasse "Ontario" 6½ à 7c ; Canadien, 6 à 7c ; Saindoux en seaux, \$1.65 à \$1.75 ; chaudière, 9½c.

Huiles : Loup-marin "straw" 32 à 35 ; de morue, 36 à 38c.

La semaine commerciale a été bonne dans à peu près toutes les catégories d'affaires. Deux remarques cependant : D'abord, il y a malheureusement encore beaucoup d'ouvriers inoccupés, preuve que l'activité n'est pas générale, ensuite, l'argent ne circule pas en grande abondance, et les échéances ont été un peu pénibles. Cependant, en prévision de la reprise des affaires, les renouvellements ont pu s'effectuer dans de bonnes conditions.

Il n'y a pas à se cacher toutefois que certains comptoirs d'escompte, en dehors des banques, ont subi de lourdes pertes par suite de faillites imprévues et que le

commerce doit s'entourer de précautions pour éviter des catastrophes.

C'est l'éternelle question du crédit et des billets escomptés à des intérêts usuraires qui se présente et crée des embarras. Telles maisons de commerce que je pourrais citer, payent d'un bout de l'année à l'autre des intérêts d'au moins 10 p. c. sur l'argent nécessaire à leur exploitation. D'autres, dont la marge d'escompte aux banques est restreinte et toujours remplie, sont aux mains de spéculateurs qui, pour se couvrir de pertes éventuelles, exigent des commissions scandaleuses. Le plus clair du bénéfice se trouve ainsi absorbé d'avance et la faillite survient avec son inévitable cortège de ruines.

Presque chaque semaine fournit des exemples de cet état de choses qui ne saurait se continuer sans causer un préjudice sérieux au commerce de Québec.

Et, puisque j'en suis à causer faillites, je crois devoir dire un mot des discussions de la presse quant à ce qui concerne la vente des biens de l'insolvable.

Trois modes de vente sont généralement en usage : 1o par soumission ; 2o à l'enchère, en bloc à tant dans la \$; 3o à l'enchère par lots à la convenance de l'acheteur.

Le premier mode n'est guère employé et n'a pas donné satisfaction, parce qu'il favorise la fraude ou du moins, la fait craindre ou soupçonner.

La vente à l'enchère en bloc, est préconisée par bien des gens, mais offre également de grands inconvénients. D'abord il faut remarquer que les personnes directement et immédiatement intéressées à la vente des biens de l'insolvable sont ses créanciers. Or, l'expérience constate que, neuf fois sur dix, les intérêts du créancier sont sacrifiés dans une vente en bloc parce que le nombre des acheteurs est très restreint à cause des sommes considérables à débours. D'un autre côté, l'acquéreur "en bloc" qui est le plus souvent un marchand établi, à la suite d'une adjudication avantageuse, est en mesure d'offrir aux acheteurs des réductions importantes et de faire une concurrence ruineuse à ses confrères dont il désagrége la clientèle.

Il n'en est pas ainsi dans la vente à l'enchère, par lots, à la convenance de l'acheteur. Il est vrai que les adjudicataires achètent à meilleur marché que les prix courants, mais il faut bien compter ; 1o Que cette concurrence est accidentelle et non permanente comme celle du marchand acquéreur "en bloc." 2o Que le nombre des faillites est relativement petit diminuant ainsi les inconvénients des ventes à réduction ; 3o enfin, que les créanciers qui, en définitive méritent protection, réalisent, par ce dernier système, une moyenne d'environ 40 p.c de plus que par les autres modes.

Je crois pouvoir parler avec connaissance de cause sur cette question, et je n'hésite pas à dire que le système des ventes à l'enchère par lots à la convenance de l'acheteur, s'il est judicieusement appliqué, donne le plus de satisfaction à tout le monde.

C'est le meilleur parti à tirer d'un mal nécessaire.

L. D.

CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTREAL

BORDERS "BALANCES"

Total pour la sem.		
terminée le 10		
mai 1894.....	\$11,397,609	\$1,563,920
Sem. Corresp. 1893.	11,374,410	1,474,969
" " 1892.	12,211,752	1,739,759
" " 1891.	10,866,309	1,416,300